

Vous souhaitez réaliser un raccordement ?

Retrouvez ci-dessous tous les liens pour faciliter vos démarches



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Consommation



Raccordement d'un ou deux lots maximum : puissance inférieure ou égale à 36 kVA



Raccordement collectif d'au moins 3 lots



Raccordement individuel neuf ou pour passer à une puissance comprise entre 36 kVA et 250 kVA



Raccordement individuel neuf ou pour passer à une puissance supérieure à 250 kVA



Augmentation de puissance en restant dans la même tranche de puissance que votre contrat actuel : contacter votre fournisseur actuel (coordonnées sur votre facture)

Production



Raccordement petit producteur : puissance inférieure ou égale à 36 kVA



Raccordement grand producteur : puissance supérieure à 36 kVA (BT ou HTA)

Autoconsommation



Autoconsommation individuelle : démarches à entreprendre et réaliser votre demande



Autoconsommation collective : démarches à entreprendre et réaliser votre demande

Branchement provisoire



Réaliser votre demande auprès du fournisseur de votre choix : liste disponible sous energie-info.fr